



SASU ARCONSILIUM GESTION LOCATIVE au capital de 1 000€ - SIRET 884 595 166 00015 R.C.S. Nanterre - Code NAF 6820B Caisse de Garantie : GALIAN - T et G. 120 000€
Carte professionnelle : T. n° CPI 9201 2017 000 021 712 et Carte professionnelle T et G. n° CPI 9201 2020 000 045 327 - Numéro ORIAS : 17006393
Siège social : 1 rue Carnot 92150 SURESNES

HONORAIRES LOCATIONS

Conforme à la loi ALUR ■

Selon l'art. 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 modifiée par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014. Les honoraires des bailleurs doivent être supérieurs ou égaux à la somme totale facturée au locataire.

		BAILLEUR	LOCATAIRE
Location (si mandat de gestion)	Visite des lieux / constitution du dossier / rédaction du bail / entremise et négociation	1 mois de loyer CC* ■	8€, 10€, 12€ / m ² * ■
	Réalisation de l'état des lieux		3€ / m ² * ■
Location simple	Visite des lieux / constitution du dossier / rédaction du bail / entremise et négociation	1 mois de loyer CC* ■	8€, 10€, 12€ / m ² * ■
	Réalisation de l'état des lieux		3€ / m ² * ■
Parking/ Box/ Cave	Forfait	300€ TTC*	300€ TTC*

selon ZONE très tendue, tendue, non tendue

HONORAIRES DE GESTION*

(en % des sommes encaissées)

FORMULES

INITIAL	7,2% TTC*
CONFORT	8,4% TTC*
PRIVILÈGE	9% TTC*

Avenant au contrat de location

charge exclusive pour le locataire 450 € TTC*

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

A la charge de chacune des parties

- | | |
|--|-------------------|
| ○ Honoraires de location sur le loyer annuel hors taxes : | 10 % TTC* |
| ○ Honoraires de rédaction d'actes sur le loyer annuel HT x 9 ans : | 0.60% TTC* |

ASSURANCES BAILLEURS*

Garantie Loyers Impayés	2.3%
PNO***	90 € TTC

Frais de clôture Gestion:

3 mois frais de gestion TTC**

Résiliation anticipée:

6 mois frais de gestion TTC**

CENTURY 21
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS



*TVA au taux légalement en vigueur de 20% inclus

**Calculé sur la base des frais de gestion mensuel prévus sur le mandat de gestion

***Tarif en vigueur en fonction de la surface du bien (appartement < 200m2)